

Les I.A. I.P.R. de mathématiques

aux professeurs de mathématiques

s/c du chef d'établissement

Nice, le 21 septembre 2015

Mesdames, messieurs, les professeurs de mathématiques,

Nous entrons dans la troisième année de la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république. *Il s'agit d' « une étape importante qui doit mobiliser tous les acteurs de l'école pour engager et poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et renforcer la transmission des valeurs de la République » (circulaire de rentrée n°2015-085 du 3.6.2015)*

Pour la première fois, les IA-IPR ont souhaité s'adresser à vous collectivement, quelles que soient les disciplines, parce que vous contribuez ensemble, par et au-delà des disciplines, à la réussite des élèves qui vous sont confiés, et que c'est ensemble que nous voulons vous accompagner. Vous retrouverez le propos spécifique à votre discipline ensuite.

Au collège :

La loi pour la refondation de l'école de la République prévoit que le collège unique soit repensé. Il est prévu que la réforme du collège s'applique à tous les niveaux dès la rentrée 2016. Cette réforme engage des évolutions à la fois au niveau des organisations, des contenus des enseignements mais aussi des pratiques enseignantes.

De nouveaux programmes entreront en vigueur à la rentrée 2016. Les pratiques d'enseignement devront faire l'objet d'une réflexion individuelle et collective à l'échelle de l'établissement, des équipes interdisciplinaires et disciplinaires.

Les enseignants sont invités à initier des stratégies pédagogiques adaptées à leur public de façon à créer, pour chaque élève, les conditions de sa réussite scolaire.

Lors des visites, les corps d'inspection vous accompagneront particulièrement sur :

- La mise en activité des élèves au service de la construction de compétences disciplinaires et transversales.
- La façon dont le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est pris en compte dans les enseignements et leur mise en œuvre.
- La prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage
- Les pratiques d'évaluation : il s'agit de faire explicitement de l'évaluation un outil de la démarche d'apprentissage. L'évaluation doit permettre à l'élève d'être renseigné sur ses acquisitions, encouragé dans ses progrès, valorisé dans ses réussites et son potentiel.
- Les usages pédagogiques du numérique : l'acquisition d'une culture numérique par les élèves constitue un objectif prioritaire de formation. Le numérique facilite aussi le développement de pratiques pédagogiques renouvelées, tant pour les enseignements disciplinaires qu'interdisciplinaires, en offrant des outils et des services favorisant la mise en place de projets et de parcours éducatifs.
- La transmission des valeurs de la République : la façon dont les élèves apprennent à vivre ensemble, à respecter les valeurs de l'école de la République, à construire une culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel dans le quotidien de l'Ecole contribue de manière fondamentale à l'avenir de l'individu et de la société.

Votre expertise, votre créativité et votre engagement seront au fondement du projet pédagogique de chaque établissement, dans chacun des cycles, pour préparer la rentrée 2016.

Au lycée :

Nous nous attacherons particulièrement aux démarches visant une meilleure préparation aux exigences et attendus de l'enseignement post-bac. En ce sens nous souhaitons que la continuité pédagogique soit au centre des pratiques, et que la réflexion didactique et pédagogique s'attache au continuum collège-lycée et aux liaisons bac-3/bac +3.

Concernant plus spécifiquement votre discipline, les mathématiques :

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux entrants dans l'académie et à tous ceux qui ont été récemment recrutés. Nous accueillons cette année encore près de soixante-dix stagiaires placés à mi-temps ou en temps complet en établissement. Ils sont chacun suivis par un tuteur de terrain qui a une mission essentielle de formation et d'évaluation. Nous le remercions par avance pour son engagement.

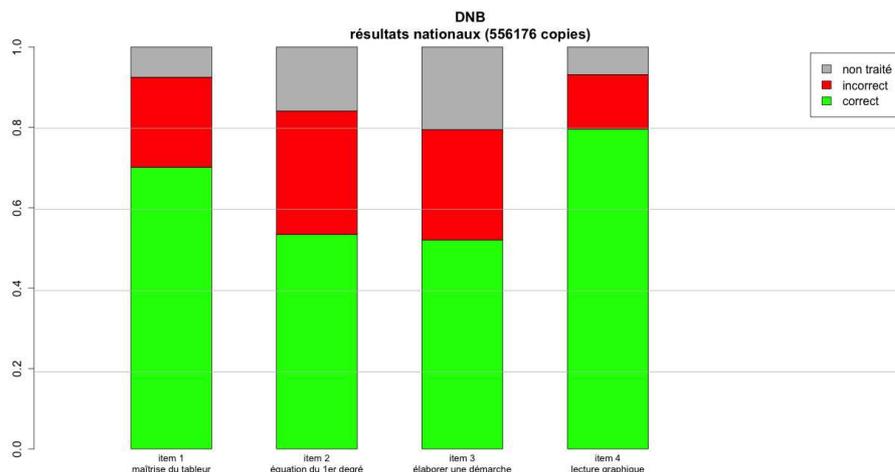
LES EXAMENS

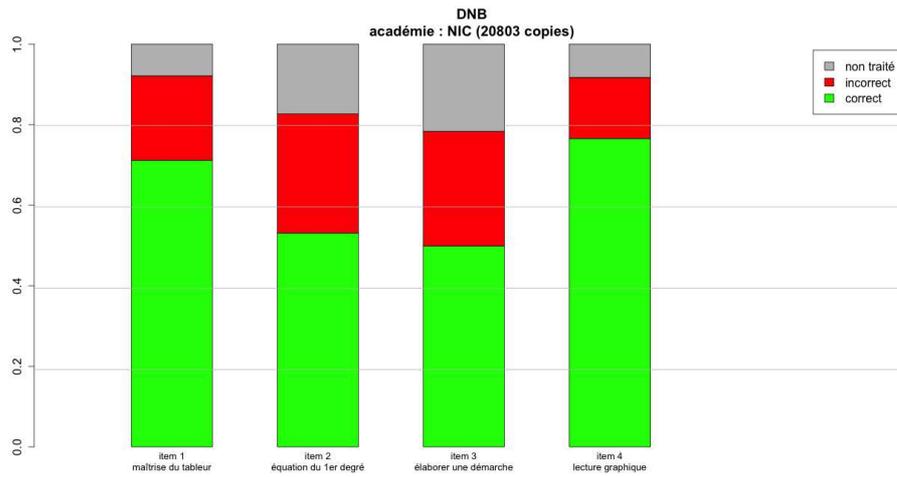
La session 2015 du baccalauréat et du DNB enregistre des moyennes très proches du niveau national sur les épreuves du premier groupe :

- série S Nice 11,7 (national 11,7)
- série ES Nice 11,4 (national 11,3)
- série STI2D Nice 11,9 (national 12,3)
- série STMG Nice 10,2 (national 10,0)
- DNB Nice 22,9 (national 23,8)

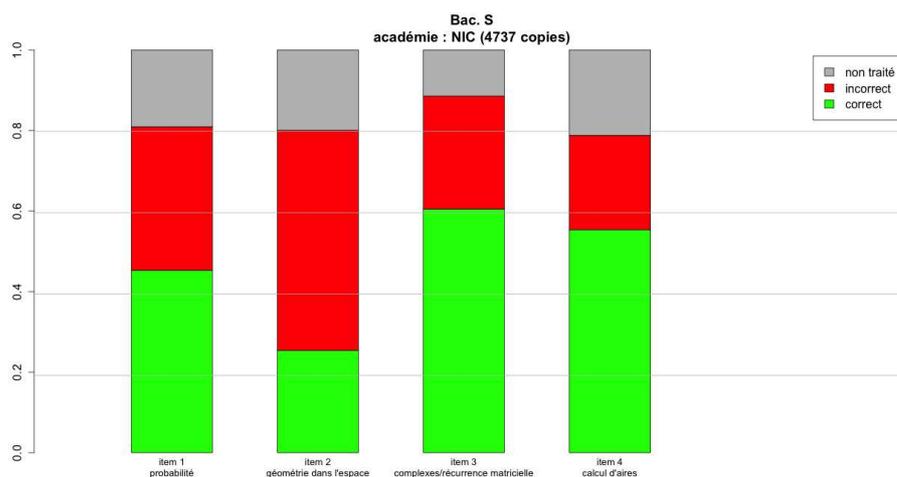
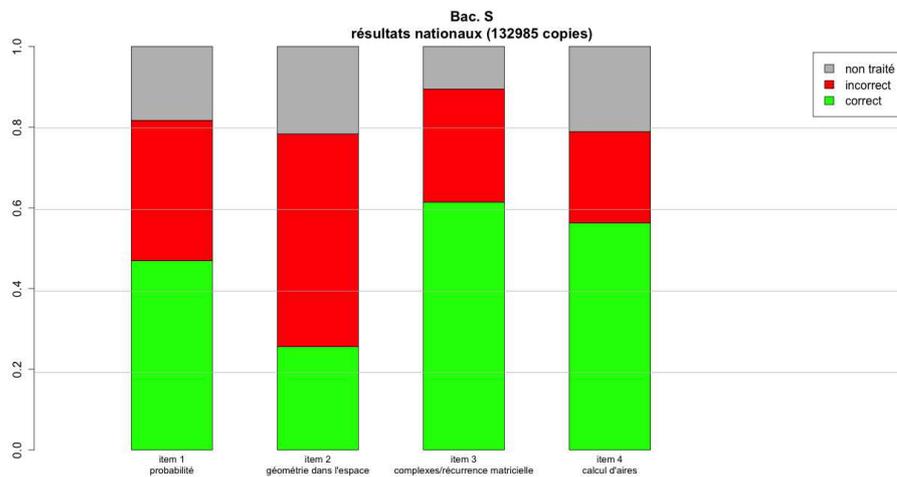
Comme chaque année, les correcteurs ont procédé à un relevé des acquis dont nous vous présentons ici quelques éléments d'analyse :

DNB : on peut noter la diminution globale de la part des questions non traitées et l'amélioration des réponses concernant la maîtrise du tableur. Des progrès sont attendus à l'item 3 (élaborer une démarche).

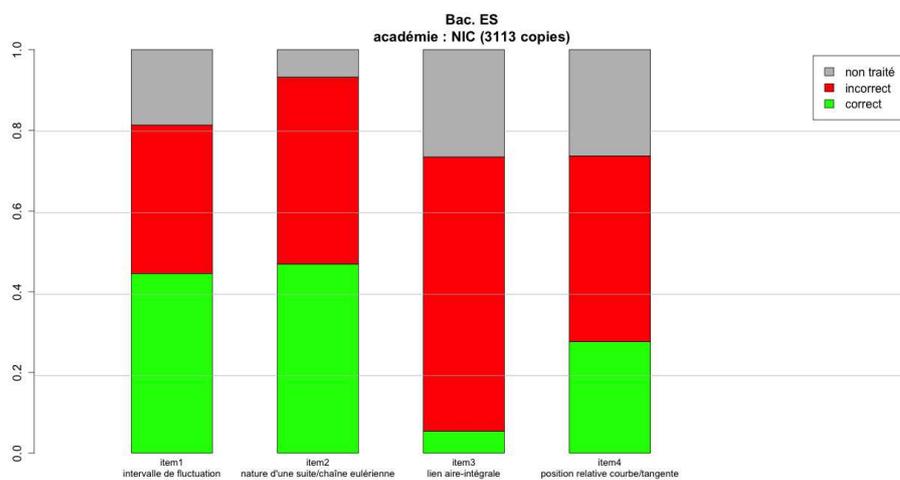
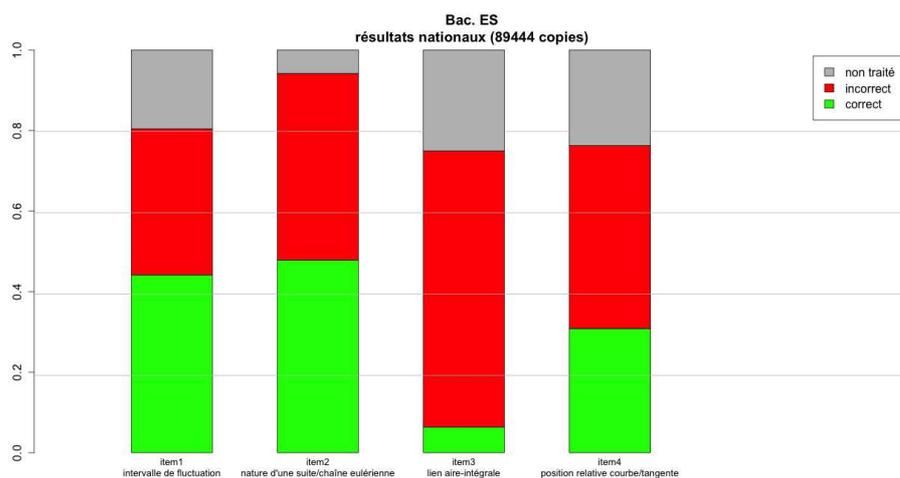




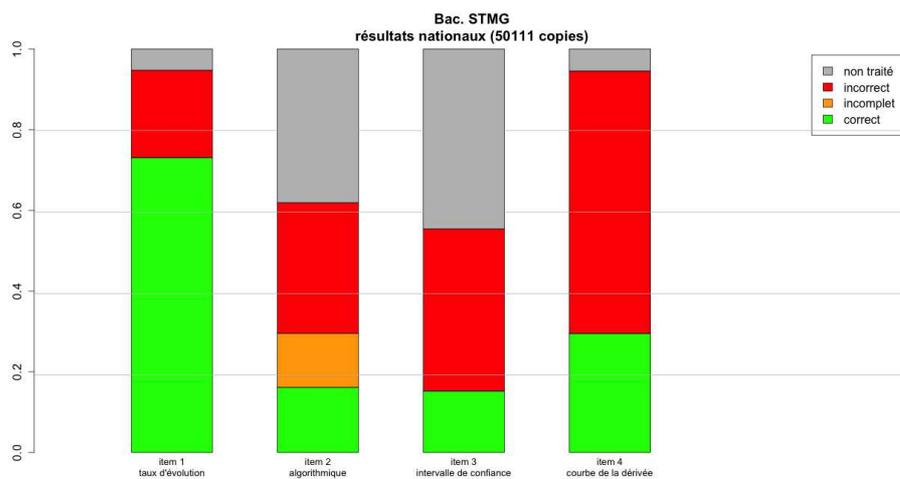
Série S : la part médiocre de réponses correctes à l'item 1 (probabilités) montre l'effort qu'il convient de poursuivre dans cette partie du programme. On notera aussi la contre-performance en géométrie dans l'espace.

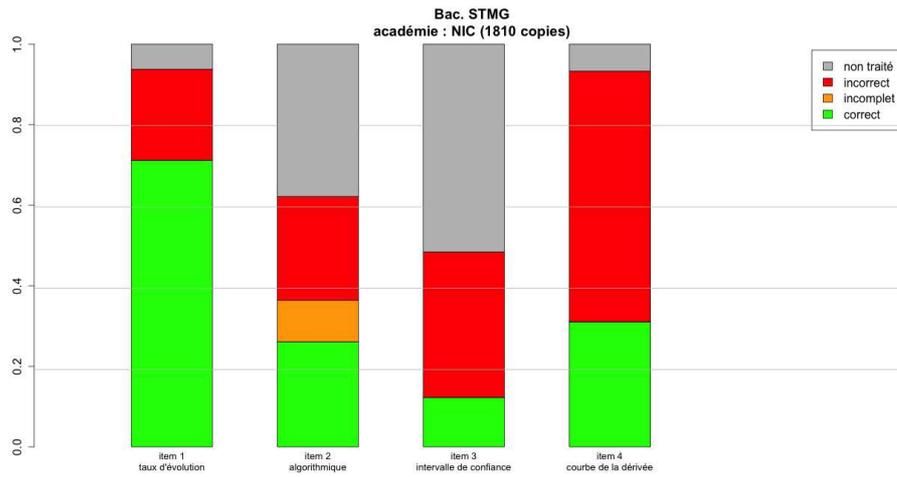


Série ES : on notera la part très faible de réponses correctes à l'item 3 (lien aire-intégrale)

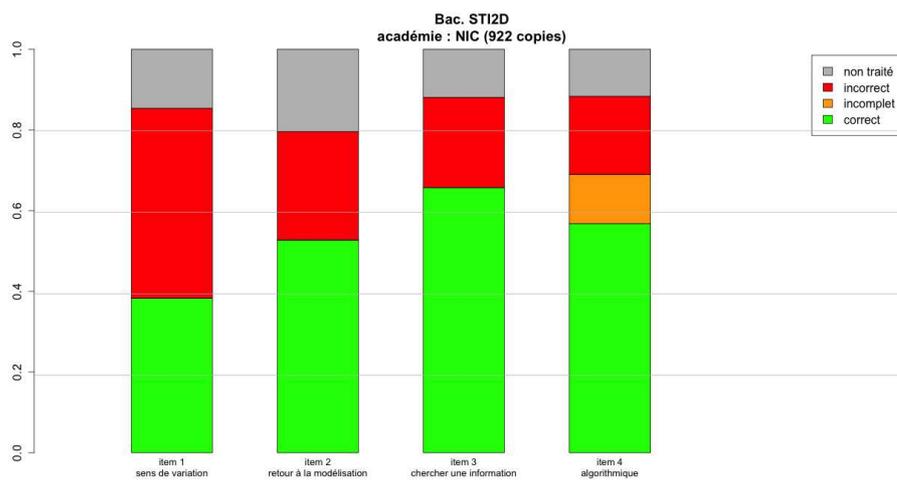
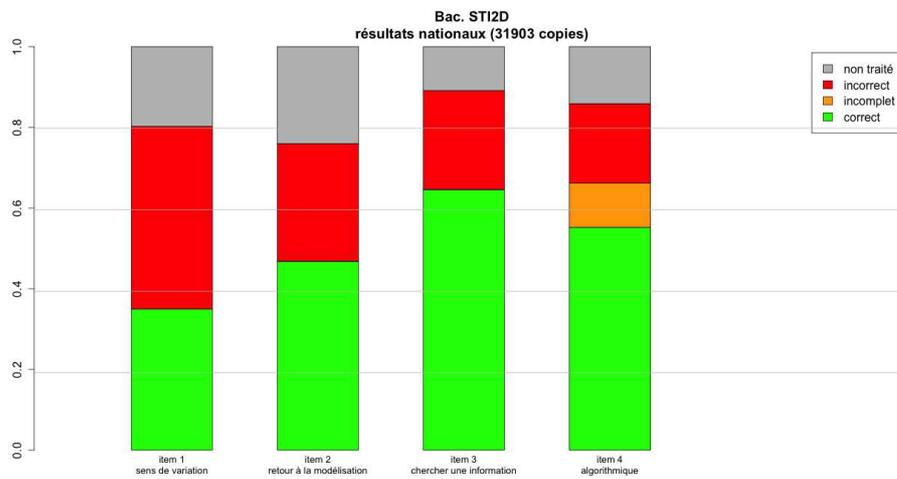


Série STMG : on notera la part élevée de réponses correctes à l'item 1 qui porte sur une compétence « traditionnelle » de la série STMG, à l'inverse des questions évaluées dans les items 2 et 3.





Série STI2D



INSPECTION

Nous demandons aux professeurs de mettre à notre disposition à l'occasion d'une inspection individuelle :

- Le cahier de texte sur lequel figurent notamment les activités menées en classe, les exercices à chercher hors temps scolaire, les évaluations numérotées par catégorie (interrogation, devoir bilan, devoir maison, calcul mental...)
- Une douzaine de copies corrigées.
- Quelques cahiers d'élèves.

LA FORMATION CONTINUE

La réforme du collège à la rentrée 2016 est à la fois une réforme des structures et de la pédagogie. Elle entrera en vigueur simultanément dans les quatre niveaux, et en articulation avec le primaire. Chaque enseignant de collège participera à plusieurs journées de formation disciplinaire ou transversale qui seront organisées tout au long de cette année sur l'ensemble du territoire.

Concernant le disciplinaire, il est prévu 3 journées :

2 journées porteront sur la mise en œuvre des nouveaux programmes (les contenus bien sûr, mais également avec une réflexion sur l'interdisciplinarité, l'accompagnement personnalisé en mathématiques, la liaison école collège, le nouveau socle commun).

1 journée traitera spécifiquement du nouvel enseignement « algorithmique et programmation ». Nous vous proposons de vous rendre sur la page <http://scratch.mit.edu/scratch2download> pour installer l'application SCRATCH qui devrait jouer un rôle important dans ce nouvel enseignement et de consulter les projets de programme à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/cid93042/projet-de-programmes-pour-les-cycles-2-3-et-4.html>

Le SITE DISCIPLINAIRE

Le site académique des mathématiques est disponible à l'adresse <http://www.ac-nice.fr/math>. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

SEMAINE DES MATHÉMATIQUES et OLYMPIADES.

La semaine des mathématiques se déroulera du 14 au 20 mars 2016 ; le thème retenu pour cette cinquième édition est "Maths et sports".

La 16^{ème} édition des Olympiades de mathématiques des classes de première aura lieu le mercredi 16 mars 2016 au matin. Ce concours concerne toutes les séries. Les inscriptions ont lieu durant le mois de janvier.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette année.

Très cordialement,

Joseph CESARO (joseph.cesaro@ac-nice.fr)

Pierre MARI (pierre.mari@ac-nice.fr)

Eric SERRA (eric.serra@ac-nice.fr)